

ATTESTATION D'ASSURANCE CANADIENNE

La présente attestation d'assurance est émise à titre d'information seulement à l'intention de ses destinataires autorisés et ne confère à ceux-ci aucun droit. Elle ne modifie en aucune façon la garantie dont elle énonce ci-dessous les points saillants. Sa consultation et son usage à l'interne sont réservés aux seuls destinataires autorisés, qui peuvent uniquement la copier, l'imprimer et la distribuer à l'interne. Tout autre usage, reproduction ou distribution sans le consentement de Aon Reed Stenhouse Inc. Insurance Brokers est interdit. Par « destinataire autorisé » on entend une entité ou une personne ayant reçu de l'assuré désigné plus bas une autorisation d'accès à la présente attestation d'assurance par Internet, à l'adresse <https://www.honeywell.com/moi>. Les renseignements ci-dessous correspondent aux conditions d'assurance en vigueur à la date indiquée plus haut. La société Aon Reed Stenhouse Inc. Insurance Brokers n'est pas tenue de garder ces renseignements à jour.

| | | | |
|---|------------------|---|--------------------------------|
| Producteur : Aon Reed Stenhouse Inc. Contact: Irene.Kleban@aon.ca | ASSUREURS | | |
| Assuré : HONEYWELL INTERNATIONAL INC.; HONEYWELL LIMITED; HONEYWELL LIMITEE P. O. BOX 1219 115 TABOR ROAD MORRIS PLAINS NJ 07950 | Insurer | A | XL SPECIALTY INSURANCE COMPANY |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

LE PRÉSENT DOCUMENT ATTESTE que les contrats d'assurance énumérés ci-dessous ont été établis à l'intention de l'assuré désigné plus haut et sont en vigueur jusqu'à la date d'expiration indiquée. Les assurances ainsi consenties sont assujetties à toutes les conditions des contrats en cause. La présente attestation ne fait que certifier l'existence de ces contrats; elle ne modifie en aucune façon la garantie prévue par chacun.

| Lettre d'identification | Genre d'assurance | Numéro de police | Date d'expiration | Limites de garantie | |
|-------------------------|---------------------------------------|------------------|-------------------|--|-----------------|
| A | Responsabilité civile des entreprises | CA00002966LI21A | Le 1er avril 2022 | Limite par sinistre | 5 000 000 \$US |
| | | | | Responsabilité locative | 5 000 000 \$US |
| | | | | Frais médicaux (par personne) | 10 000 \$US |
| | | | | Préjudice personnel ou imputable à la publicité | 5 000 000 \$US |
| | | | | Limite par année d'assurance, toutes garanties confondues | 5 000 000 \$US |
| | | | | Limite par année d'assurance – Risque Produits/Après travaux | INCLUDED |
| A | Responsabilité civile automobile | CA00002965AU20A | Le 1er avril 2022 | Limite par sinistre, tous dommages confondus | 5 000 000 \$CAD |

La présente attestation ne sert qu'à dresser une liste de contrats d'assurance en cours, à préciser leur durée et à spécifier les limites de garantie prévues par chacun. Toute modification de son contenu est interdite. Tout tiers à qui l'assuré désigné s'est engagé par contrat à garantir un statut spécial se voit automatiquement consentir un tel statut. Toutefois, la protection dont il bénéficie au titre des contrats d'assurance ci dessus se limite aux garanties et aux montants spécifiés dans son contrat avec l'assuré désigné; en outre, elle ne saurait en aucun cas s'appliquer à des risques non couverts par ces contrats d'assurance, ni dépasser les limites de garantie qu'ils prévoient. Pour de plus amples renseignements sur le présent formulaire, prière de contacter Aon Reed Stenhouse Insurance Brokers à l'adresse Irene.Kleban@aon.ca